



LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

N° 38

Parc des Ormeaux F88 - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 99 23 20 68
info@montpellier-saint-clement.org—www.montpellier-saint-clement.org

Le mot du président

La rentrée scolaire marque, traditionnellement, le retour aux activités après le temps de la détente et de l'oubli, si possible, des contraintes du quotidien. Le comité de quartier n'échappe pas à cette tradition : ses membres ont profité de l'été pour refaire leurs forces et pour entamer cette nouvelle année 2010-2011 avec énergie et enthousiasme.

Le bilan de l'année écoulée a été plutôt satisfaisant : obtention d'un marché nocturne – avec éclairage à la clé – se tenant tous les jeudis (reprise le 16 septembre), réfection du sol de l'agora promise, lancement d'un échange citoyen sur le thème de la circulation douce au sein du quartier, activités d'animation diverses... Mais il faut apporter quelques nuances. La fréquentation du marché du jeudi reste trop modeste, ce qui risque de menacer la survie de ce marché pourtant initialement souhaité par de nombreuses personnes ; il est souhaitable que de nombreux habitants trouvent le chemin de ce marché, quitte à nous faire part de leurs doléances sur ses insuffisances. Les crédits affectés à la réfection du sol de l'agora ont permis d'engager les travaux pendant la période estivale... mais le résultat ne correspond pas aux promesses d'un « enrobé peint » qui aurait dû être de teinte ocre : nous nous retrouvons avec un triste sol noir « couleur bitume » dont il reste à espérer qu'il sera provisoire. Le comité aurait aussi souhaité une participation plus étoffée des habitants à ses animations, même si l'enthousiasme a caractérisé la présence des participants, notamment à propos du débat citoyen qui a permis des échanges intéressants avec nos voisins du quartier Cévennes.

Mais l'important est de regarder devant soi. Le débat sur la circulation douce¹, bien amorcé, devrait conduire à des actions d'information, notamment en direction des jeunes avec une participation active des services de police, ainsi qu'à des propositions faites à la mairie qui, lors du dernier Printemps de la Démocratie, a déjà montré de l'intérêt pour la réflexion engagée. Un autre sujet, récurrent, doit mobiliser le maximum d'énergies : il s'agit du devenir du terrain de la Condamine². En effet, il apparaît clairement que ce terrain est inclus dans le périmètre du plan Campus ; il serait anormal que les habitants du quartier soient tenus à l'écart des décisions le concernant, d'autant plus que nous n'avons pas oublié que Madame le maire avait promis de nous réserver 2500 m² sur les 17000 m² que compte la friche actuelle pour un équipement de quartier. En ce qui concerne le marché, si le comité a déjà une série de projets, une meilleure coordination avec le groupe des commerçants prêt à proposer ses propres animations commerciales devrait donner une nouvelle vigueur à cette activité mais l'expansion du marché est, de fait, entre les mains des habitants ; c'est donc sur eux que compte le comité en cette nouvelle saison. C'est aussi d'un maximum de bonnes volontés que le comité a besoin pour ne pas risquer une certaine sclérose ; l'apport de « sang neuf » est une nécessité absolue pour une association comme la nôtre. C'est avec ce vœu que je souhaite à tous les habitants du quartier Saint-Clément une fructueuse saison 2010-2011.

Jean-Claude Gégot

¹ voir article page 2

² voir article page 3

Le Festival de la Tomate, dont la première édition a eu lieu dans le Parc Bartolomé de las Casas avec la participation du Comité de Quartier en 2007, attire plus de 800 visiteurs. Il a lieu désormais dans le grand parc municipal de Clapiers. 400 variétés de tomates vous y attendent*.

4^{ème} Festival de la Tomate

dimanche 5 septembre

de 9 heures à 17 heures

**dans le Parc municipal Claude Leenhardt
à Clapiers**

Entrée libre et gratuite

*www.amph.alixom.net/index.php?
option=com_content&view=section&layout=blog&id=5&Itemid=20

Grande fête de rentrée

jeudi 16 septembre

à partir de 16h30

au marché

dans le parc Bartolomé de Las Casas

Avis aux amateurs pour nous aider à en faire
une grande fête, si possible en musique !

Assemblée Générale

mardi 19 octobre

à 20 heures

à la salle du Castelet

211 rue Marius Carrieu

**Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature au
conseil d'administration auprès de notre secrétariat au
04 99 23 20 68**

D'autres manifestations seront organisées, en collaboration avec les commerçants du marché – animation d'automne, **marché de Noël**... – nous vous en tiendrons informés par voie d'affichage, presse... et n'oubliez pas de consulter régulièrement notre site :

www.montpellier-saint-clement.org

Plan de circulation : les habitants font des propositions...

Compte-rendu du débat citoyen du 12 mai 2010

Dans le cadre de l'édition 2010 du Printemps de la démocratie, et en collaboration avec le conseil consultatif du grand quartier Cévennes, les habitants ont pu participer à un débat citoyen dans l'agora du parc Bartolomé de Las Casas. Près d'une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel pour venir échanger sur les thèmes de la circulation douce et du développement durable. La logistique technique était assurée par la Ville de Montpellier et rien ne manquait pour donner toute sa place au débat (tables, chaises, micro, boissons et repas, et même des sanisettes !).

Un débat qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Plusieurs représentants du tissu associatif du quartier (Comité de quartier Saint Clément, Conseil Consultatif, FCPE du collège, Génération Saint-Clément et des associations sportives des Cévennes et du Petit Bard) ont pris à tour de rôle la parole pour présenter leurs actions et leurs projets dans les domaines aussi variés que le sport, la culture, l'animation ou les questions d'aménagement et de vie quotidienne. Si vous aussi, vous souhaitez vous investir, les projets ne manquent pas.

Les échanges se sont ensuite recentrés sur le thème de la circulation douce, en lien notamment avec l'arrivée de la ligne 3 du tramway et l'élaboration du futur Plan de Déplacement de Montpellier. Plusieurs éléments de réflexion ont pu être dégagés. Parmi les points forts, retenons :

- le besoin de sécurisation de la circulation piétonne aux abords du collège,
- les difficultés de circulation piétonne liées à la fermeture des résidences,
- la réflexion sur la limitation de la vitesse sur l'avenue Saint-Clément et la rue Croix de Las Cazes,
- enfin l'inquiétude persistante du danger de la vitesse sur l'avenue Marius Carrieu.



La question de la vitesse et de ses dangers est ici au centre des débats. Comment faire pour réduire à la fois l'usage et la vitesse automobile à l'intérieur des quartiers, et faire en même temps une place plus importante aux autres modes de déplacement ? On vit aux Cévennes des situations contrastées à l'exemple de la rue Paul Rimbaud, à la fois artère névralgique d'intérêt urbain et véritable coupure entre les quartiers. S'y ajoute la localisation dissymétrique des équipements de proximité (maisons pour tous, médiathèque, collège) qui oblige à traverser l'avenue. Et enfin la fermeture des résidences privées qui limite la pratique piétonne, incitant à prendre la voiture pour des petits trajets. Beaucoup de voix s'expriment alors en faveur d'une circulation plus apaisée à l'intérieur des quartiers tout en souhaitant pouvoir vivre la ville à plusieurs vitesses. Et les travaux du tramway contribuent à cette prise de conscience en rendant temporairement difficile la circulation de proximité pour les riverains (exemple avenue Louis Ravas).

Responsable de nuisances, source de dangers mais aussi facteur de rupture entre les quartiers, la vitesse automobile est montrée du doigt. Limiter son usage est aussi un des objectifs forts du futur Plan de Déplacement de Montpellier.

Dans cette optique, plusieurs propositions ont été formulées. D'abord concernant l'arrivée du tramway qui doit permettre d'ouvrir et de mieux relier les quartiers. La desserte de Saint-Clément se dessine, semble-t-il, via un branchement par la rue de Las Sorbes, et nécessitera donc un traitement adapté des voiries concernées (facilitant le partage modal). A condition cependant de ne pas renforcer encore « l'effet barrière » de l'avenue Paul Bringuier dont le franchissement pose problème (notamment au niveau du carrefour d'Alco). Des solutions ont été évoquées : pour limiter la vitesse sur la voie rapide en installant des jardinières sur la ligne centrale, pour réserver les voies intérieures aux véhicules d'urgence, en élargissant les trottoirs, en créant des passerelles, des tunnels, notamment le creusement de l'avenue Marius Carrieu à mi-pente pour faire passer les voitures sous la rue d'Alco libérant ainsi la voie aux piétons et aux vélos... ?

Concernant la circulation piétonne à l'intérieur des quartiers, le problème de la fermeture des résidences privées est au cœur des discussions. Les portails et les grillages constituent de véritables obstacles dont le pédibus a subi les conséquences. Comment réussir une continuité des circulations douces dans le quartier entre espace public et espace privé ? Tout invite à une concertation constructive entre associations et syndicats de copropriété afin d'envisager d'éventuels droits de passages temporaires...

Certains ont également exprimé leur inquiétude quant au réaménagement de la desserte du quartier par le réseau de bus (fréquence, itinéraire) et la nécessité de sécuriser les arrêts de la Ronde sur l'avenue. Et pourquoi pas l'installation d'un véloparc pour donner le choix et inciter à d'autres usages ?

Circulation douce pour le quartier Saint-Clément

Nous sommes nombreux à nous interroger sur l'évolution du quartier, conséquence de l'arrivée de la 3^{ème} ligne du tramway, du nouveau plan de circulation, du plan campus. La ville de Montpellier a organisé plusieurs réunions sur le plan de circulation et, dans le quartier, plusieurs rencontres ont eu lieu, des textes ont été produits :

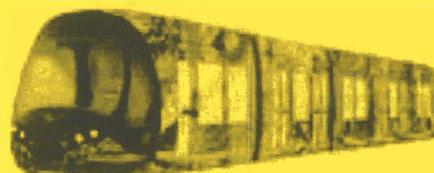
- présentation du projet en 2009 (voir journal 35),
- réunion au collège Las Cazes le 17 mars (voir journal 37),
- proposition de réunion (voir journal 37: article "Une zone 30 pour Saint-Clément"),
- réunion plan de circulation quartier Cévennes le 12 mai (voir article dans ce numéro).

Nous vous invitons à formuler vos propositions, soit par internet, soit par courrier à notre siège, soit lors de réunions à votre demande sur les différents aménagements souhaités dans le cadre de ces projets.

Yves Martinot

Décidément les habitants ne manquent pas d'idées et la justesse des propositions démontre une fois de plus que la démocratie participative est un outil de progrès social. Sur la méthode de travail, un consensus est également acquis pour que les associations, qui connaissent bien la réalité des quartiers, puissent travailler en étroite collaboration avec les services de la ville, de la préfecture et de la police.

C'est sur cette note d'optimisme que s'est clôturé le débat. Les discussions se sont ensuite poursuivies autour d'une paella géante préparée avec soin par l'association Smiley. Mêlant les générations et les cultures, à l'image de ce grand quartier débordant de vitalité, ce fut un grand moment de citoyenneté.



Stéphane Villepontoux

La Condamine condamnée... ?

« [...] Nous avons positionné sur l'ensemble de la terre de la Condamine une réserve pour équipements publics [...]. Aujourd'hui la situation a changé. »*

C'est en ces termes que l'adjoint à l'urbanisme de la ville semble sceller le sort de l'ancienne vigne de l'INRA, cette vaste parcelle de 17 000 m², dernier terrain encore vierge sur le quartier.

Récemment intégré au périmètre d'étude du Plan Campus, le terrain, hier encore convoité pour du logement social, sera cette fois-ci totalement dédié au logement étudiant.

Mais a-t-il été tenu compte des besoins et des attentes des habitants ? Apparemment non.

Bien sûr, sur les 17 000 m², la ville a promis une maigre réserve de 2500 m² pour un aménagement public : mais n'est-ce pas disproportionné ? Qu'est-ce que 2500 m² (moins les emprises de voirie et les parkings) sur 17 000 m², surtout au regard des besoins réels des habitants notamment en matière d'espace public dans un des quartiers les plus denses de la ville (cf. document de travail réalisé par les habitants) ?

La question de l'avenir de ce dernier espace vierge du quartier revient donc au devant de la scène et invite chacun d'entre nous à se mobiliser. Peut-on en effet accepter cette nouvelle perspective « mono-usage » ? Est-ce cela la conception de la ville durable ? Par ailleurs, peut-on vouloir « faire la ville pour tous » sans tenir compte des avis – par ailleurs maintes fois exprimés – de celles et ceux qui vivent et habitent le quartier au quotidien ?

Cette décision ne peut pas être satisfaisante. L'avenir du quartier est ici en jeu et nous demandons une rencontre avec les responsables de l'urbanisme. Il nous semble évident que ce dernier espace libre doit faire l'objet d'une attention particulière qui puisse déboucher sur un aménagement partagé et durable. La priorité, c'est l'espace public pour mieux vivre ensemble. Car lorsque tout sera bâti, il sera trop tard...

Stéphane Villepontoux

* Extrait du procès verbal du Conseil Municipal de la ville de Montpellier - février 2010



Dès la rentrée, cultivez votre esprit et votre corps !

Maison Pour Tous François Villon : Rue des Araucarias - 04 67 45 04 57

Eveil musical, danse, gymnastique, arts martiaux, théâtre, informatique, cours de français pour étrangers, centres de loisirs 3 à 15 ans.

Maison Pour Tous Paul-Emile Victor : 1247 avenue du Professeur Louis-Ravas - 04 99 58 13 58

Peinture, sculpture, chant, danse, arts martiaux, théâtre, langues, centre de loisirs, point accueil jeunes

Et aussi...

Yoga à la Maison pour Tous Fanfonne Guillerme : 0467042310

Scrabble, Question pour un champion à la salle du Castelet : 0467455638

Chorale Chœur d'Artichaut : 0430131662

Gymnastique Volontaire au gymnase Isadora Duncan, rue des Avant-Monts : 0467412632 / 0467525002

Montpellier GRS de 3 à 18 ans, gymnase Isadora Duncan ou Mosson, *Classé depuis plus de 20 ans parmi les meilleurs clubs français, Champion de France DN1 2001/2002/2005* - 0467630426 / 0467451029 - montpelliergrs@numericable.fr

Balades tous les jours avec Passion-Région, départs place Pierre Viala (devant l'INRA) : 0467276876

Médiathèque Shakespeare - avenue Paul Bringuier - 0467163420

Attention, radars !

L'installation de radars feux rouges est prévue avant la fin de l'année 2010 dans la ville de Montpellier. Celui-ci contrôle de façon automatique le passage des véhicules au feu rouge, il est installé sur un poteau environ 20 mètres avant le feu tricolore qu'il contrôle. Le franchissement d'un feu rouge c'est 4 points en moins sur votre permis de conduire et 135 euros d'amende.

Dans notre quartier :

- avenue Paul Bringuier, au carrefour avec la rue d'Alco;
- rue Paul Rimbaud, au feu rouge avec l'avenue du Professeur Louis Ravas.



Repas de quartier

Nous regrettons et nous excusons d'avoir dû avancer la date de notre repas de quartier annuel du 11 au 4 juin (en raison du début de la Coupe du Monde de football !). En effet, certains habitants n'ont pas été informés de ce changement, malgré les nombreuses affiches que nous avons apposées dans tout le quartier et les communiqués de presse.

Ce fut tout de même, comme tous les ans, un moment très convivial, en comité plus restreint ! Un habitant du quartier avait apporté sa guitare et plusieurs amateurs ont fini par oser la « gratter » et chanter quelques chansons ; un autre était venu avec son tandem et chacun s'y est essayé, provoquant de bons fous rires.

Nous espérons vous retrouver tous l'année prochaine pour déguster ensemble les nouvelles recettes de chacun.

F.E.

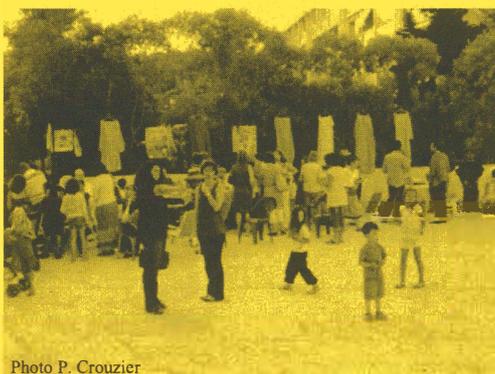


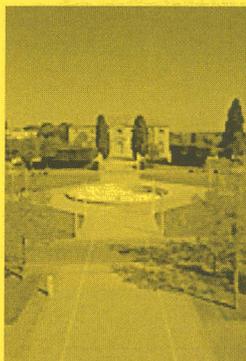
Photo P. Crouzier

A propos de l'aménagement du quartier : libres réflexions...

Lors de ma visite en Mairie pour consulter la révision du P.L.U., j'ai constaté que le travail réalisé par les architectes dans leur rapport sur l'Architecture des édifices qui jalonnent le tracé de la ligne 3 était une lecture édifiante sur la connaissance de leur style. Cela me conduit à faire quelques suggestions : pourquoi ne pas « matérialiser » le sujet à la connaissance du public (usagers) à chacune des stations, sous forme d'une diffusion socio-culturelle par la vision et/ou par l'écoute ? Cela répondrait aussi à un souci d'aménagement environnemental de proximité.

En effet, l'accession aux riverains de la vie urbaine, c'est aussi la connaissance de l'Histoire humaine d'un patrimoine architectural d'une génération d'hommes qui nous l'a légué. Pour inscrire le quartier dans la longue histoire de la ville et pour donner à ses habitants – et à bien d'autres personnes ! – un sentiment d'appartenance, « ne faisons pas table rase du passé ». Apportons quelques exemples à notre argumentation :

Exemple : avenue de Lodève, à l'arrêt « Piscine », il faudrait une évocation du château de la Piscine*, de sa demeure dite « Folie du XVIII^{ème} siècle » et de son parc avec ses statues, et sa chapelle.



Autre exemple, rue l'Alco, proposer une évocation du château d'Alco, de son parc **.

Certes, la contemplation du Passé ne suffit pas. Pour nombre de nos contemporains se projeter dans l'Avenir reste la problématique majeure, surtout socialement, mais donner du sens à différents lieux du quartier ne peut qu'améliorer le « vivre ensemble ». Il serait bon que l'aménagement des lignes du tramway serve pour longtemps les générations à venir.

Ce serait aussi une transmission des anciens aux jeunes et, d'une certaine manière, un acte qui honorerait nos élus

Raymond Hervieu

* <http://www.jeanmarcpaoli.com/129-avenue-de-lodeve/chateau.html>

** Des bâtiments des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles existent dans la montée avenue de Lodève venant du Plan Cabane ; ex : le Consulat espagnol (architecte Leenhart).

Le Comité de Quartier Saint-Clément sera présent à l'**Antigone des Associations**, le **dimanche 12 septembre**, sous la tente des comités de quartier, place du Nombre d'Or, pour recevoir les avis et doléances des habitants.

Marché Saint-Clément

Notre marché dominical a repris le 22 août : nos fidèles commerçants vous proposent toujours des produits dont la qualité et la fraîcheur sont appréciables, et nous comptons sur vous pour les encourager par votre présence.

N'oubliez pas celui du jeudi soir où vous trouverez également d'autres produits non alimentaires (commerce équitable, objets de décoration, habillement...). Là aussi la fréquentation du marché conditionne sa pérennité et la participation de nouveaux commerçants et, parce que notre marché du jeudi soir est cité en exemple, nous devons lui donner les moyens de son expansion. Vos suggestions seront les bienvenues !

Anne Santucci

Un peu de civisme...

Nous vous rappelons que pour vous débarrasser d'objets **encombrants**, vous devez les mettre au bord du trottoir la veille du jour de passage du service municipal (mercredi dans notre quartier),

ou bien vous appelez le numéro vert gratuit

0800 88 11 77

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Nous vous rappelons que l'adhésion au Comité de Quartier est annuelle, d'octobre à octobre

✂

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Adhésion individuelle 8 €

Adhésion couple ou famille 12 €

Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €

Je règle ma cotisation par chèque bancaire chèque postal espèces

Je souhaite participer à une commission de travail.....

Date: Adhésion n°